

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE PORTEFEUILLE DE PROJETS - ERP

ACCÉLÉREZ VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN ALTERNANCE !

Métier préparé

L'étudiant du Mastère Spécialisé® Manager de portefeuille de projets est le chef d'orchestre du pilotage des projets de l'entreprise. Il doit être capable de gérer un projet de grande envergure, de coordonner une activité multi-projets. Il accompagne l'entreprise dans son changement d'organisation vers un « management par processus projets » en intégrant la stratégie de l'entreprise dans la gestion du portefeuille de projets. Il doit disposer de compétences méthodologiques fortes le rendant expert de la conduite de projets, complétées par une connaissance du secteur d'activité dans lequel il exerce. Il est le chef d'orchestre et l'interface entre toutes les parties prenantes impliquées dans les projets et en premier lieu avec le client. Dans ce contexte, il peut être amené à composer un mode projet hybride spécifique pour l'entreprise, mixant agilité et approche processus.

Compétences visées

Compétences techniques : conduire un projet, piloter le portefeuille de projets de l'entreprise, intégrer les processus métiers dans les projets, conseiller la direction dans sa stratégie projet

Savoir-être : organisé, rigoureux, esprit d'analyse et esprit critique, très bonnes qualités relationnelles, capacité à créer et entretenir une relation de confiance avec les différentes parties prenantes internes et externes des projets, sens de l'écoute

Débouchés

- Directeur de projet
- Directeur de bureau de projet (PMO)
- Chef de projet sénior
- Responsable de bureau de projet
- Responsable de programme

Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE), de niveau bac +6. D'une durée de 12 mois, en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, le Mastère Spécialisé® Manager de Portefeuille de Projets option ERP, vous permet d'acquérir des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements, ...), adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain. Ainsi, vous serez en capacité de devenir un acteur majeur de l'entreprise !

DIPLÔME

Manager de portefeuille de projets (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 31/05/2023 publiée le 31/05/2023



ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 75 jours
sur 12 mois
Code WEB : MS MPP ERP

Public

Etudiants en poursuite d'études
Demandeurs d'emploi
Reprise d'études
En reconversion

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7) **ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle**
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter
-

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

14 500 euros

OBJECTIFS

Constituer et piloter le portefeuille de projets des organisations
Intégrer la dimension humaine et financière dans la stratégie de management par projet de l'entreprise
Acquérir la culture autour de l'ERP
Comprendre les enjeux de la chaîne logistique et des ERP
Former à la mise en oeuvre globale d'un projet de déploiement d'une suite logicielle ERP
Optimiser durablement et faire évoluer l'ERP

PÉDAGOGIE

Systeme d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider

Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE
Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP
Des experts métiers issus du monde de l'entreprise
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur
Parcours en alternance
Accélérateur de carrière
Classement Eduniversal 2023 des meilleurs Masters, MS et MBA : 6e dans le Top 20 du classement Master Management de Projets

MODALITÉS D'ADMISSION

- L'admission s'appuie sur plusieurs éléments :
 - Analyse du dossier
 - Vérification des prérequis
 - Test et entretien
 - Commission d'admission
- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Toulouse

Trois rentrées possibles par an en octobre, février et/ou juin

D'autres options sont possibles. Se rapprocher de nos campus pour en savoir plus.

